

POUR LE SPORT
LE DÉPARTEMENT AGIT !



COMPTE-RENDU D'UTILISATION DE LA SUBVENTION AU PROJET

Le compte-rendu a pour objet la description des opérations comptables qui attestent de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Merci de bien vouloir joindre à ce compte-rendu, le bilan financier de cette manifestation/projet.

1. Bilan qualitatif du projet réalisé

Tout document précisant la réalisation peut être annexé au présent compte rendu

Intitulé du projet :

.....

Décrire précisément la mise en œuvre du projet :

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Quels ont été les date(s) ou la durée et lieu(x) de réalisation du projet ?

Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

2. Données chiffrées : annexe

Règles de répartition des charges indirectes affectées au projet subventionné (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel du projet et le budget final exécuté :

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet subventionné⁵ :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e),
représentant(e) légal(e) de l'association ou du comité.....
certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le à

Signature

⁵ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »